



Déclarations et Discours

N° 75/13

REFERENCE

UNE PROTECTION NÉCESSAIRE: LE TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

Déclaration faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, à la conférence des parties chargée de l'examen du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à Genève, le 7 mai 1975.

Madame la Présidente, à l'occasion de cette Conférence, je m'empresse de vous féliciter de votre élection à la présidence. Le rôle précieux que vous avez joué au sein de la Conférence du Comité du désarmement est témoin de votre intérêt et de celui de votre pays envers la paix et la sécurité internationales. Votre compréhension des sujets à étudier et l'intérêt que vous y portez ne manqueront pas d'orienter cette Conférence vers des résultats à la fois pratiques et positifs.

Notre rencontre en ces lieux aujourd'hui est due à l'inquiétude ressentie à travers le monde par la prolifération des armes nucléaires; ce danger est à double tranchant: d'une part, la possibilité d'accroissement de ces armes par les puissances nucléaires existantes et de l'autre la possibilité que d'autres États en fassent l'acquisition.

Nous estimons également que l'adhésion au Traité sur la non-prolifération est le meilleur moyen dont disposent ceux qui renoncent à la possession d'armes nucléaires pour développer l'utilisation non militaire de leur énergie nucléaire tout en rassurant effectivement les nations sur leurs intentions pacifiques. Nous considérons que le Traité peut encourager un plus grand partage des ressources et de la technologie nucléaires en orientant cette coopération nucléaire vers des fins pacifiques. Le Traité nous apparaît également important pour promouvoir la détente internationale et encourager les efforts dans la réalisation du désarmement nucléaire.

Le Canada a ratifié le Traité sur la non-prolifération, conscient qu'il recelait des aspects discriminatoires et des faiblesses, et que certains pays n'y adhèreraient sans doute jamais. Nous avons néanmoins apporté au Traité notre entier appui, convaincus qu'en retour, il servait effectivement les intérêts de nombreux pays, comme le Canada, désireux d'éviter le fardeau moral, les dangers, les angoisses et le gaspillage de l'énergie créatrice et des ressources physiques qu'entraînerait le recours aux armes nucléaires dans un monde d'États nucléaires.